

l'appui de la Chambre des communes.» Cela doit certainement intéresser les députés de tous les partis pour la bonne raison que c'est une question importante.

Bien des gens ne souscrivent pas à ce que le chef de l'opposition a dit ni à ce qu'il dit mais il a prouvé que nous nous trouvons devant un nouveau problème. Si lorsqu'il a été question de télédiffuser les débats de la Chambre des communes, nous avons achoppé contre les mêmes difficultés que pour les sondages, et la Campagne à la télévision et dans les médias, cette expérience formidable au cours de laquelle on avait fait abstraction de tout sectarisme aurait été un échec. Ce ne fut pas un échec.

Je ne dis pas que le ministre n'a pas le droit de faire de la publicité, mais je prétends qu'il n'a pas le droit de faire de la publicité d'une façon qui sape les fondements de notre institution et si un problème surgit, je suppose qu'en sa qualité de ministre conscient de ses responsabilités, il devrait souhaiter que le problème soit résolu. Je l'invite maintenant à consentir à ce que cette motion soit mise aux voix pour s'assurer que pour une question très délicate, il a non seulement l'appui de son secrétaire parlementaire, ce qui va de soi, mais qu'il jouit aussi de l'appui de l'opposition et de tous les députés, ce qu'il ne peut pas toujours prendre pour acquis. Un tel appui est important dans le genre de campagne publicitaire qu'il est sur le point d'entreprendre.

Enfin, ce n'est pas une excuse que de répondre, comme l'ont fait le ministre de la Justice (M. Chrétien) et certaines autres personnes au cours de la période des questions, qu'il n'y a plus d'annonces. Une telle réponse ne règle pas le problème que vise la question de privilège. La question se pose toujours depuis que la campagne publicitaire est commencée. Je ne pense pas avoir bien d'autres choses à dire, mais j'invite le ministre à se lever et à faire comme son collègue le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy), c'est-à-dire qu'il renvoie son programme au comité de la Chambre pour le faire approuver. Je pense que cela réglera la question. Le Parlement s'en trouvera beaucoup mieux si la question est réglée de cette façon.

• (1620)

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood):** Madame le Président, le gouvernement a omis, je pense, de faire une distinction très importante. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce que le ministre de la Justice (M. Chrétien), le ministre d'État au multiculturalisme (M. Fleming) et son secrétaire parlementaire avaient à dire. Nous devons admettre, je pense, qu'il existe vraiment une différence entre la publicité sur des programmes gouvernementaux en cours et celle sur d'autres à l'état de proposition.

Le secrétaire parlementaire a dit qu'il pourrait aller dans une école ou ailleurs et s'apercevoir qu'il ne peut dire aux gens que le gouvernement est en cause. Personne ne conteste cela, et pour l'amour de Dieu, nous avons sûrement vu une multiplicité de messages publicitaires, émanant du gouvernement fédéral ou des provinces. Chaque fois que vous passez sur un pont vous voyez une plaque où on peut lire que le gouvernement fédéral a contribué \$28,000 et que le gouvernement provincial a versé tel montant grâce à l'autorisation de l'honorable Joe et de l'honorable un tel, et chacun y fait inscrire son nom. C'est de

### Privilège—M. McGrath

bonne guerre parce que l'affectation de fonds a été autorisée et approuvée. Personne ne proteste quand le gouvernement du Canada fait de la publicité pour informer les gens de leurs droits au terme du Régime de pensions du Canada ou quand le gouvernement de l'Ontario informe les gens de leurs droits au terme de la loi des accidents de travail. Les conservateurs le font en Ontario, les libéraux le font à Ottawa et le NPD le fait en Saskatchewan, et nous ne pouvons nous y opposer parce que c'est de la dissémination de renseignements. Bien sûr, cette publicité a un effet subliminal et politique mais elle donne tout de même des renseignements sur un programme approuvé par le Parlement.

Cependant, ce qui se passe maintenant est très différent, et je voudrais en parler. On fait des sondages dont ni les questions, ni les réponses ni les résultats ne sont jamais divulgués. Je suis peut-être personnellement intéressé dans cette affaire. En collaboration avec M. Gallup, mon père a écrit un livre en 1939 qui s'intitulait «The Pulse of Democracy». Nous nous attendons que le gouvernement prenne le pouls de la démocratie de temps en temps, et nous l'encourageons à le faire. Je ne suis pas d'accord avec les propos absurdes du premier ministre (M. Trudeau) aujourd'hui, soit que nous allons mettre fin à tous les sondages. Ce serait nous enfoncer la tête dans le sable pour ne pas connaître l'opinion publique. Cela ne peut rien donner. Ce n'est pas une prise de position étonnante de la part d'un autocrate, mais comme démocrate je pense qu'il est très important et sain de prendre le pouls de la démocratie.

Imaginez, madame le Président, le contraste entre deux tableaux que je vais peindre pour vous, entre ce que le gouvernement a fait et continue de faire et ce qu'il devrait faire selon moi, dans une démocratie parlementaire où tous les députés jouissent des mêmes privilèges. Il mène des sondages secrets et refuse d'en communiquer les résultats et il fait de la propagande. Il n'y a pas d'autre nom pour appeler cela, c'est de la propagande en faveur de sa position. Il ne s'agit pas seulement, comme l'a prétendu le secrétaire parlementaire, de dire que nous sommes tous en faveur d'une certaine position. Le secrétaire parlementaire sait parfaitement que, comme l'a dit le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), un bon nombre de ces annonces sont du pur gaspillage. Mais elles peuvent néanmoins créer un certain climat et sont certainement conforme aux attitudes, politiques et propositions constitutionnelles du parti libéral du Canada.

**Une voix:** Non, pas particulièrement les nôtres.

**M. Rae:** Oui, le secrétaire parlementaire hoche la tête, mais c'est absolument vrai. Je peux vous assurer, madame le Président, que je ne regarderai plus jamais du même œil un castor ou une oie sauvage. Ils ont trop l'air de libéraux déguisés.

**Des voix:** Bravo!

**M. Rae:** Et les feuilles d'érable, les voiliers et les fermes. J'ai regardé toutes les annonces. Elles s'appuient sur un principe clé. Quel contraste entre les sondages secrets que mène le gouvernement auxquels s'ajoute son refus de publier les renseignements et la propagande qu'il fait dans toute la presse canadienne et la démarche qu'ont proposée le chef de mon parti et le député de Winnipeg-Nord-Centre pour protéger les privilèges de la Chambre!